

DACIA SANDERO PHASE 2 / 1.5 DCI 90CV STEPWAY ADVANCE



Mise en circulation	Pre-immat
Kilométrage	10 km *
Couleur	ROUGE DE FEU
Taux de CO2	98 g
Puissance	4 cv
Energie	Diesel
Boite	Manuelle
Reference	25196
Dispo fournisseur	STOCK FOURNISSEUR

SOIT PRIX TOTAL TTC : 14900 €

A partir de 243 € TTC / mois **



EQUIPEMENTS

- ABS-AFU-EBD
- Aide au démarrage en côte
- Aide au stationnement AR + Caméra de recul
- Airbag passager déconnectable
- Airbags frontaux et latéraux AV tête-thorax
- Banquette AR rabattable 1/3-2/3
- Barres de toit Dark Metal
- Bluetooth
- Caméra de recul
- Climatisation automatique
- Condamnation centralisée des ouvrants à distance
- Condamnation des portes en roulant
- Coques de rétrovisuers ext noir nacré
- Détection de pression des pneus
- Direction assistée
- Enjoliveurs 16" EXPRESSION
- ESP + ASR
- Feux de jour à LED
- Fixations Isofix
- Lève-vitres AV-AR électriques, conducteur impulsional
- Navigation Media Nav Evolution sur écran tactile 7" radio, prise USB
- Ordinateur de bord
- Peinture métallisée
- Poignées de portes extérieures noires
- Projecteurs antibrouillard
- Régulateur-limiteur de vitesse
- Rétroviseurs ext électriques et dégivrants
- Roue de secours
- Sellerie Black & White
- Siège conducteur réglable en hauteur
- Stop & Start
- Volant réglable en hauteur

Idem Finition ADVANCE France : Avec option(s) : Peinture métallisée Roue de secours Sans : Cartographie France

GARAGE DU MIDI - 6 rue Gothard 71800 LA CLAYETTE

Les garanties légales de conformité et de vice caché sous régies par les articles L211-4 à L213.13 et L1641 à L1648, du code de consommation disponibles en annexe dans le magasin.

* km non garantis.

** Offre de location longue durée sur 5 ans. 61 loyers de 243 €

Exemple pour une DACIA SANDERO PHASE 2 1.5 DCI 90CV STEPWAY ADVANCE Diesel avec 10 km en location longue durée sur 61 mois et pour 50 000km, hors assurances facultatives. Sous réserve d'étude et d'acceptation par notre organisme de financement. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts.